

La Ville de La Seyne-sur-Mer organise

Le « Carré des Artistes »

Expositions / ventes d'œuvres d'artistes, artisans et créateurs



La Ville de La Seyne-sur-Mer organise pour la 1ère année à côté du marché nocturne ; le « Carré des artistes » les vendredis soirs des mois de juillet et août.

Le « Carré des artistes »

Dans un environnement exceptionnel : le hameau Pouillon* à proximité immédiate de la plage, de la vue des « 2 frères »* et de la baie des Sablettes, des restaurants, cafés, casino et animations diverses, cet espace est parfaitement adapté aux flâneries shopping, et à l'évasion.

Une quarantaine d'emplacement est prévu pour les artistes, artisans et créateurs (revendeurs interdits) désirant exposer et vendre leurs créations sur l'esplanade bœuf et la promenade Charcot.

Nous avons choisi spécifiquement tous les vendredis soirs de juillet et août afin de favoriser le début du week end mais aussi la veille des départs des estivants (créneau porteur pour les achats souvenirs locaux).



 Zone du « Carré des artistes »

 Zone des terrasses des bars restaurants de la promenade

Sachant que la déambulation des badauds se fait non stop de l'esplanade bœuf à la fin de la promenade Charcot

** Le hameau Pouillon : Rasé pendant la deuxième guerre mondiale puis reconstruit par l'architecte Fernand Pouillon en 1953, le hameau des Sablettes s'est vu décerner le label Patrimoine du XXe siècle en 2000.*

** les « 2 frères » : Les Deux Frères sont deux rochers émergeant à la pointe du Cap Sicié et visibles depuis la plage des Sablettes*

Organisation

- **Stand :**

Dans un soucis d'esthétisme mais aussi afin de permettre de créer un espace visuel dédié au « Carré des artistes », **il est demandé aux exposants d'installer une nappe ou du tissu noir** sur leurs stands d'exposition afin de créer une unité.

L'emplacement sera loué 7 € TTC (frais électrique inclus) pour 2 mètres linéaire sur 2 mètres de profondeur.

La Ville ne fourni aucun matériel.

- **Horaires :**

Pour l'esplanade Bœuf :

-19h30/20h00 : ouverture des barrières aux exposants munis de leurs cartons d'autorisation,
-20h30 : fin de la mise en place des stands, sortie des véhicules uniquement par la Corniche Pompidou

-00h30 : fin du marché et remballage ; ouverture des barrières d'accès situées au niveau du Casino.

-01h30 : sortie des véhicules et coupure d'alimentation électrique des coffrets mis à disposition

Pour la promenade Charcot :

-19h30/20h00 : accès des exposants munis de leur autorisation,

-20h30 : fin de la mise en place des stands,

-00h30 : fin du marché et remballage

-01h30 : libération des lieux et coupure d'alimentation électrique des coffrets mis à disposition

La possibilité est offerte aux exposants de se garer sur le parking du Gymnase Sauvat situé rue Armand Sauvat.

- **Hygiène et propreté :**

Les permissionnaires sont tenus d'observer toutes les mesures d'hygiène et de propreté en ce qui concerne leurs marchandises et leurs places.

Tout exposant est tenu de laisser son emplacement propre lors de son départ à la fin de la manifestation.

Il est impératif de prendre connaissance du règlement de l'événement et de le respecter.



Ce dossier contient des informations précises sur l'organisation de cette manifestation ainsi que la fiche de présélection et le règlement à respecter.

Comment candidater :

- **Envoyer par voie postale à l'adresse :**
Mairie de La Seyne-sur-Mer
Direction du Pôle Aménagement du Territoire
Mme Introini Karine
20 quai Saturnin Fabre – CS 60226
83507 La Seyne-sur-Mer

les documents suivants :

- 1- la fiche de présélection située en avant dernière page de ce dossier, dûment remplie
 - 2- chèque de votre emplacement (à l'ordre du trésor public)
 - 3 - une enveloppe timbrée au tarif en vigueur libellée à vos noms et adresse pour le retour éventuel du chèque si vous n'êtes pas retenus pour cette édition
 - 4 - vos documents administratifs (voir le règlement en annexe) et assurance responsabilité civile
- avant le vendredi 30 mai 2014.** Au delà de cette date, vous prenez le risque d'être sur la liste d'attente.

- **Et envoyer par email à karine.introini@la-seyne.com :**
- 5 photographies de vos produits, un descriptif de votre activité et vos liens vers site/blog... afin que nous puissions procéder à la sélection
Les dossiers complets de présélection (papier + mail) devront être reçus **au plus tard le vendredi 30 mai 2014.**

Si vous êtes retenus, nous vous informerons par email.

Dans le cas contraire, votre chèque vous sera renvoyé par voie postale (grâce à l'enveloppe timbrée et libellée fournie par vos soins).

Campagne de communication :

- Affichage de posters dans les commerces de la ville
- Distribution de flyers
- Parution dans le journal de la Ville « Le Seynois » - 35 000 exemplaires
- Office du tourisme, Muppy et panneaux digitaux municipaux
- Dossier de presse envoyé aux médias (presse régionale, radios, blogueuses de mode,

plate-formes créateurs, partenaires de l'événement...)

- Communication internet : site de la Ville (1000 vues / jour), emailing (newsletter), facebook, agendas de sorties...

La communication autour d'un événement tel que celui-ci est primordiale. C'est ensemble, dans un effort commun. C'est pourquoi nous demandons à chaque exposant de diffuser le plus largement possible l'information.

Nous vous enverrons par email le pdf de l'événement.

Si vous souhaitez des supports de communications tels que des affiches ou flyers, merci de prendre contact avec nous.



Le « Carré des Artistes »

Expositions / ventes d'œuvres d'artistes, artisans et créateurs
Juillet et Août 2014 | Les Sablettes – La Seyne-sur-Mer

Fiche de pré-sélection (page ½)

(à imprimer et renvoyer avant le vendredi 30 mai 2014 dûment remplie à l'adresse mentionnée en dernière page de ce document accompagnée du chèque correspondant au paiement de l'espace réservé, de vos documents administratifs (voir règlement en annexe) et d'une enveloppe libellée aux noms et adresse de l'exposant et affranchie au tarif en vigueur pour un éventuel retour de chèque.

Nom et/ou Raison Sociale :

Pour les artistes déclarés, les professionnels (Registre de commerce ou de métiers) et les associations : numéro d'agrément, SIRET, code APE (ou NAF). Pour les artistes non professionnels ne pas remplir ce champ.

.....

Adresse

.....

C.P. : **Ville :**

Tel : **E-mail :**

Blog ou site Internet ou Facebook :

.....

Descriptif de votre activité (origine ?) * (joindre une documentation et des photos) :

.....

.....

Documents à joindre OBLIGATOIREMENT A L'INSCRIPTION:

- l'acte d'engagement dûment rempli, daté et signé, accompagné du chèque de réservation (à l'ordre du Trésor Public)
- la copie de l'attestation d'assurance (responsabilité civile et professionnelle) spécifiant la garantie pour participer aux marchés et foires
- un justificatif de domicile
- 2 photos d'identité de l'exposant
- la photocopie recto-verso de la pièce d'identité

Plus, les pièces justificatives du statut artiste ou artisan professionnel ou association, cf. au règlement pour compléter le dossier de candidature

TOUT DOSSIER INCOMPLET AVANT LE VENDREDI 30 mai 2014 SERA RETOURNE

Suite de la fiche de pré-sélection →

Le « Carré des Artistes »



Expositions / ventes d'œuvres d'artistes, artisans et créateurs
Juillet et Août 2014 | Les Sablettes – La Seyne-sur-Mer

Fiche de pré-sélection (page 2/2)

CALENDRIER

DATES DE PARTICIPATION					
Série A	JOUR		Série B	JOUR	
	<input type="checkbox"/>	Vendredi 4 juillet		<input type="checkbox"/>	Vendredi 1er août
	<input type="checkbox"/>	Vendredi 11 juillet		<input type="checkbox"/>	Vendredi 8 août
	<input type="checkbox"/>	Vendredi 18 juillet		<input type="checkbox"/>	Vendredi 15 août
	<input type="checkbox"/>	Vendredi 25 juillet		<input type="checkbox"/>	Vendredi 22 août
				<input type="checkbox"/>	Vendredi 26 août

Mode de paiement :

- Forfait Série A et B : 63 € net
- Forfait Une Série : Juillet : 28 € net ou août : 35 € net
- A la nocturne : 7 € net par soirée

TOTAL : nocturnes (à régler par chèque à l'ordre du Trésor public)

Emplacement :

L'emplacement est de 7 € pour 2m linéaire sur 2m de profondeur

Acte d'engagement :

J'ai pris connaissance et accepte le règlement.

Lu et approuvé (mention obligatoire)

Date et signature

Le « Carré des Artistes »



Expositions / ventes d'œuvres d'artistes, artisans et créateurs
Juillet et Août 2014 | Les Sablettes – La Seyne-sur-Mer

Informations utiles

Dossier à renvoyer à l'adresse suivante :

Mairie de La Seyne-sur-Mer
Pôle Aménagement du Territoire
Mlle Introini Karine
20 quai Saturnin Fabre
CS 60226
83507 La Seyne-sur-Mer

A renvoyer par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessus:

- Fiche de présélection dûment remplie, comportant la mention « lu et approuvé », datée et signée
- Chèque de€ à l'ordre du Trésor Public
- Documents administratifs (kbis, siret...) et assurance responsabilité civile foires et marchés
- Enveloppe timbrée libellée à vos noms et adresse

A renvoyer par email (karine.introini@la-seyne.com) :

- quelques photos de votre travail
- Descriptif de l'activité
- Adresses des blogs, facebook , site internet...

DATE LIMITE : vendredi 30 mai 2014

Contact : Mlle Introini Karine
Tel : 04 94 06 90 01 email : karine.introini@la-seyne.com

N'hésitez pas à me contacter au coordonnées ci-dessus pour tout renseignement, questions et autres concernant la manifestation